

SYNTHÈSE DU BILAN SOCIAL 2017

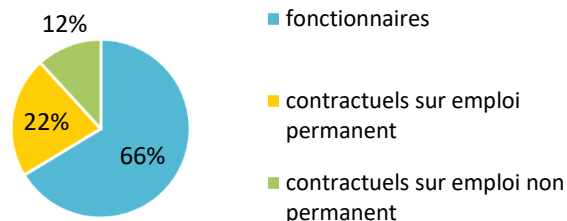
Collectivités de Moselle de moins de 50 agents

Cette synthèse des données du Rapport Annuel sur l'État de la Collectivité reprend les principaux indicateurs du Bilan Social au 31 décembre 2017. Elle a été réalisée via l'application www.bs.donnees-sociales des Centres de Gestion par extraction des données du Rapport sur l'État de la Collectivité 2017 transmis en 2018 par les collectivités au Centre de Gestion de la Moselle

Effectifs

➔ 3521 agents employés par les collectivités au 31 décembre 2017

- > 2 336 fonctionnaires
- > 771 contractuels sur emploi permanent
- > 414 contractuels sur emploi non permanent



➔ Précisions sur les CDI, emplois aidés et saisonniers ou occasionnels

- ⇒ 41 % des agents contractuels permanents en CDI
- ⇒ 55 % des agents contractuels sur emploi non permanent recrutés dans le cadre d'un emploi aidé
- ⇒ 32 % des agents contractuels sur emploi non permanent recrutés en tant que saisonniers ou occasionnels

➔ 2 729,0 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2017

- > 2 017,0 fonctionnaires
- > 401,0 contractuels permanent
- > 311,0 contractuels non permanent

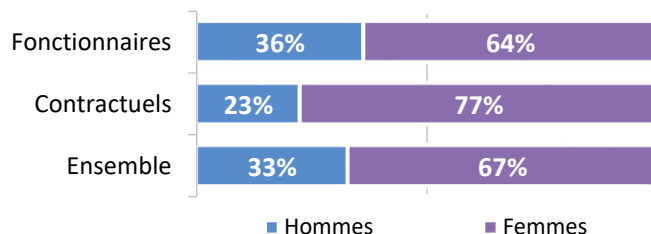
Nombre total d'heures travaillées : **4 966 780 heures rémunérées en 2017**

Caractéristiques des agents sur emploi permanent

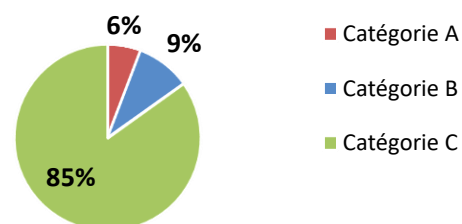
➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	31%	26%	30%
Technique	51%	49%	50%
Culturelle	1%	5%	2%
Sportive	1%		1%
Médico-sociale	9%	9%	9%
Police	1%	0%	1%
Incendie			
Animation	6%	11%	7%
AOTM			
Total	100%	100%	100%

➔ Répartition par genre et par statut des agents sur emploi permanent



➔ Répartition des agents par catégorie



➔ Les principaux cadres d'emplois des agents sur emploi permanent

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjointes techniques	45%
Adjointes administratifs	19%
ASEM	8%
Adjointes territoriaux d'animation	6%
Rédacteurs	6%

Pyramide des âges

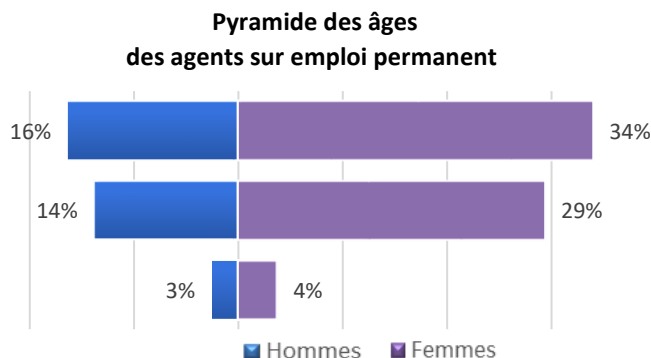
➔ En moyenne, les agents des collectivités ont 48 ans

Âge moyen* des agents sur emploi permanent	
Fonctionnaires	48,68
Contractuels permanents	47,06
Ensemble des permanents	48,28
Contractuels non permanents	43,02

de + de 50 ans

de 30 à 50 ans

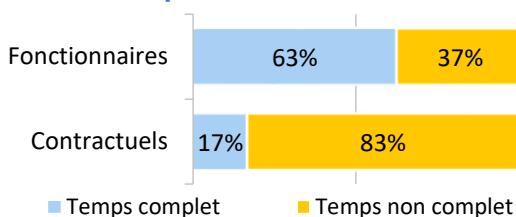
de - de 30 ans



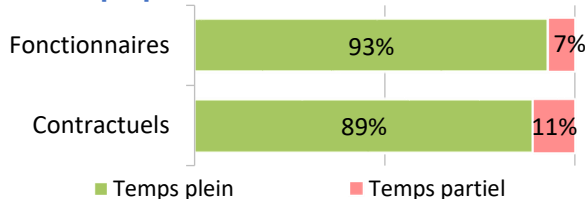
* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

Temps de travail des agents sur emploi permanent

➔ Répartition des agents à temps complet ou non complet



➔ Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



Mouvements

➔ En 2017, 200 arrivées d'agents sur emploi permanent, 310 départs

9 contractuels permanents ou non nommés stagiaires

Emplois permanents	
Effectif physique théorique au 31/12/2016*	Effectif physique au 31/12/2017
3 217 agents	3 107 agents
* cf. page 5	
Variation des effectifs* entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017	
Fonctionnaires	↘ -1,9%
Contractuels	↘ -4,5%
Ensemble	↘ -3,4%

* Variation des effectifs :

(effectif physique rémunéré au 31/12/2017 - effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2016) /

(Effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2016)

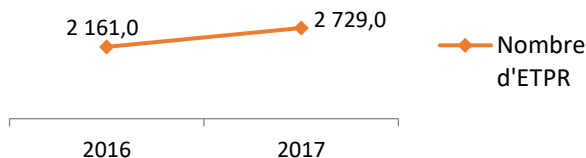
➔ Principales causes de départ d'agents permanents

Fin de contrats	52%
Départ à la retraite	18%
Démission	10%
Mise en disponibilité	6%
Mutation	5%

➔ Principaux modes d'arrivée d'agents permanents

Arrivées de contractuels	49%
Remplacements (contractuels)	22%
Recrutement direct	7%
Voie de mutation	7%
Intégration directe	5%

Hausse de 26% des ETPR entre 2016 et 2017



➔ Évolution des moyens humains en Équivalent Temps Plein Rémunéré permanents et non permanents

La variation du nombre d'ETPR permet d'appréhender plus précisément l'évolution des moyens humains dont dispose la collectivité

Budget et rémunérations

➔ Les charges de personnel représentent 30,73 % des dépenses de fonctionnement

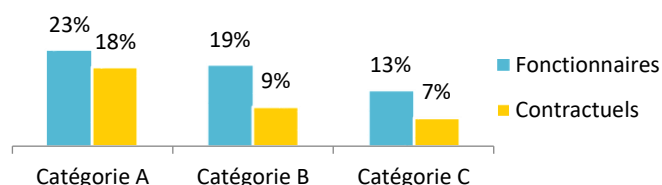
Budget de fonctionnement*	357 848 638 €	Charges de personnel*	109 978 353 €	➔ Soit 30,73 % des dépenses de fonctionnement
---------------------------	---------------	-----------------------	---------------	---

* Montant global

➔ La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents sur emploi permanent est de 14,98 %

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations :	
Fonctionnaires	15,84%
Contractuels sur emplois permanents	8,84%
Ensemble	14,98%

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations par catégorie et par statut



Rémunérations des agents sur emploi permanent :	Rémunérations annuelles brutes :	59 341 499 €
	Primes et indemnités versées :	8 914 507 €
	Heures supplémentaires et/ou complémentaires :	638 347 €
	Nouvelle Bonification Indiciaire :	348 079 €
Rémunérations des agents sur emploi non permanent :		6 085 645 €

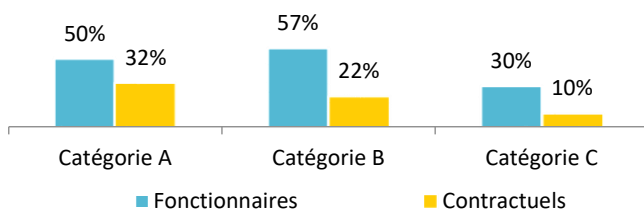
➔ Indemnisation chômage

> En 2017, 161 allocataires ont bénéficié de l'indemnisation du chômage

Formation

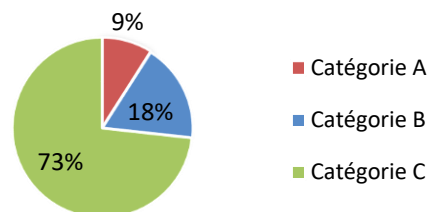
➔ En 2017, 28,3% des agents sur emploi permanent ont suivi une formation d'au moins un jour

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2017



➔ 3 519 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2017

Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



Nombre moyen de jours de formation par agent sur emploi permanent :

> 1,1 jours par agent

➔ 675 053 € ont été consacrés à la formation en 2017

Répartition des dépenses de formation par organisme

CNFPT	67 %
Autres organismes	23 %
Frais de déplacement	10 %

Répartition des jours de formation par organisme

CNFPT	77%
Autres organismes	22%
Interne à la collectivité	1%

Promotions

➔ 481 avancements, promotions ou réussites à concours en 2017

- > 6 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement de grade en 2017
- > 14 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement d'échelon en 2017
- > 1 % des fonctionnaires ont bénéficié d'une promotion interne en 2017

Absentéisme

➔ En moyenne, 22,2 jours d'absence pour tout motif médical en 2017 par fonctionnaire

- > En moyenne, 6,6 jours d'absence pour tout motif médical* en 2017 par agent contractuel permanent

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents	Contractuels non permanents
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	4,28%	1,66%	3,63%	2,67%
Taux d'absentéisme médical (toutes absences pour motif médical)	6,07%	1,82%	5,02%	2,67%
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	6,45%	1,99%	5,34%	2,73%

Cf. p5 Précisions méthodologiques pour les groupes d'absences

Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

Accidents du travail

➔ 73 accidents du travail déclarés au total en 2017

- > 2,1 accidents du travail pour 100 agents
- > En moyenne, 91 jours d'absence consécutifs par accident du travail

Prévention et risques professionnels

➔ ASSISTANTS DE PRÉVENTION

44 assistants de prévention désignés dans les collectivités
7 conseillers de prévention

➔ FORMATION

83 jours de formation liés à la prévention (habilitations, secourisme du travail)

Coût total des formations : **4 832 €**

Coût par jour de formation : **58 €**

➔ DÉPENSES

Les collectivités ont effectué des dépenses en faveur de l'amélioration des conditions de travail

Total des dépenses : **160 034 €**

➔ DOCUMENT DE PRÉVENTION

La majorité des collectivités ne dispose pas d'un document unique d'évaluation des risques professionnels

Handicap

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs.

71 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent

- ⇒ 19 travailleurs handicapés recrutés sur emploi non permanent
- ⇒ 72 % sont fonctionnaires*
- ⇒ 88 % sont en catégorie C*

⇒ 1 419 506 € de dépenses en matière de handicap

* sur les emplois permanents et non permanents

Protection sociale complémentaire

- ➔ La collectivité participe à la complémentaire santé et aux contrats de prévoyance

Montants annuels	Santé	Prévoyance
Montant global des participations	175 488 €	79 775 €
Montant moyen par bénéficiaire	33 €	22 €

Relations sociales

- ➔ Jours de grève
14 jours de grève recensés en 2017
18 jours de grève recensés en 2016
- ➔ Comité Technique Local
0 réunion en 2017 dans les collectivités
- ➔ Commissions Administratives Paritaires 15 réunions en 2017 dans les collectivités

Précisions méthodologiques

- ➔ Formules de calcul - Effectif théorique au 31/12/2016

Pour les fonctionnaires :

Total de l'effectif physique rémunéré des fonctionnaires au 31/12/2017

- + Départs définitifs de titulaires ou de stagiaires
- + Départs temporaires de titulaires ou de stagiaires
- Arrivées de titulaires ou de stagiaires
- Stagiairisation de contractuels de la collectivité
- Retours de titulaires stagiaires

Pour l'ensemble des agents permanents :

- Effectif théorique des fonctionnaires au 31/12/2016
- + Effectif théorique des contractuels permanents au 31/12/2016

Pour les contractuels permanents :

Total de l'effectif physique rémunéré des contractuels au 31/12/2017

- + Départs définitifs de contractuels
- + Départs temporaires de contractuels
- + Stagiairisation de contractuels de la collectivité
- Arrivées de contractuels
- Retours de contractuels

- ➔ Formules de calcul - Taux d'absentéisme

$$\frac{\text{Nombre de jours calendaires d'absence}}{\text{Nombre d'agents au 31/12/2017} \times 365} \times 100$$

Les journées d'absence sont décomptées en jours calendaires pour respecter les saisies réalisées dans les logiciels de paie

Note de lecture :

Si le taux d'absentéisme est de 8 %, cela signifie que pour 100 agents de la collectivité, un équivalent de 8 agents a été absent toute l'année.

3 « groupes d'absences »

1. Absences compressibles : Maladie ordinaire et accidents du travail	2. Absences médicales : Absences compressibles + longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie, maladie professionnelle	3. Absences Globales : Absences médicales + maternité, paternité adoption, autres raisons*
---	--	--

** Les absences pour "autres raisons" correspondent aux autorisations spéciales d'absences (motif familial, concours...)*

Ne sont pas comptabilisés les jours de formation et les absences pour motif syndical ou de représentation.

- ➔ En raison de certains arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 %

Réalisation

Cette fiche synthétique reprend les principaux indicateurs sociaux issus du Bilan Social 2017. Les données utilisées sont extraites du Rapport sur l'État de la Collectivité 2017 transmis en 2018 par la collectivité. Ces données ont pour objectif de bénéficier d'une vue d'ensemble sur les effectifs de la collectivité.

L'outil automatisé permettant la réalisation de cette synthèse a été développé par le Comité Technique des Chargés d'études des Observatoires Régionaux des Centres de Gestion.

Date de publication : septembre 2018

Version 9